

# Chambre des Représentants.

---

(SESSION DE 1876-1877.)

## VII.

Budgets des Voies et Moyens pour l'exercice 1877 <sup>(1)</sup>.

MODIFICATIONS PROPOSÉES PAR LE GOUVERNEMENT.

---

Les recettes ordinaires de l'exercice 1875 s'élèvent à fr.	245,955,000	»
Les évaluations étaient de . . . . .	245,052,600	»
	<hr/>	
DIFFÉRENCE EN PLUS . . . . . fr.	2,902,400	»

Les prévisions portées au Budget de 1876, soit 250,244,860 francs, seront probablement quelque peu dépassées ou du moins seront atteintes.

Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants que nos chemins de fer, comme ceux des autres pays, ont beaucoup souffert du ralentissement notable des transports.

Le chemin de fer est devenu le facteur le plus important de notre Budget des Voies et Moyens.

Pour 1875 les recettes ont été inférieures aux prévisions d'une somme de . . . . . fr. 5,100,000 »

En 1866 la différence en moins sera à peu près de . . . 6,500,000 »

ENSEMBLE. . . . fr. 11,600,000 »

---

La progression naturelle du produit des autres sources du revenu public, bien qu'amoindrie par les circonstances, aura couvert et au delà ces grands mécomptes.

Au mois de février dernier, les recettes ordinaires de 1877 ont été évaluées

---

(1) Budget, n° 105, I, session de 1875-1876.

à 254,045,760 francs, et la note explicative qui accompagne le Budget a justifié les chiffres proposés d'après les faits alors connus.

Aujourd'hui nous connaissons les recettes des trois premiers trimestres de 1876 : en supposant que les produits du quatrième trimestre seront proportionnels, nous pouvons calculer le revenu minimum probable de l'année entière, et par suite constater si les évaluations proposées pour 1877, considérées dans leur ensemble, sont modérées et doivent être réellement atteintes, les circonstances demeurant normales.

Voici, par grandes catégories, les éléments de cette étude, en évaluant les recettes du chemin de fer à 80 millions, chiffre aujourd'hui probable :

	PRÉVISIONS primitives pour 1877.	RECETTES probables de 1876.	DIFFÉRENCES des évaluations + —
Contributions directes . . . . .	45,755,000	42,612,405	+ 1,140,595
Douanes, accises et accessoires. . . . .	49,845,000	51,576,745	— 1,551,745
Enregistrement et domaines . . . . .	52,745,000	56,519,571	— 3,574,571
Péages . . . . .	97,781,400	90,591,097	+ 7,590,505
Produits divers . . . . .	9,921,560	9,594,560	+ 527,000
TOTAUX. . . . . fr.	254,045,760	250,295,976	+ 3,751,784

Ainsi, compensation faite des différences en plus et en moins, il ne faudrait, pour atteindre les prévisions de 1877, qu'une augmentation de 3,722,000 francs sur l'ensemble du revenu public. Or, l'expérience l'atteste, l'accroissement normal et spontané de nos ressources est plus considérable. Les probabilités sont d'autant plus grandes qu'une reprise, même peu accentuée, du mouvement des transports, comme celle dont les indices semblent se manifester, ferait cesser les causes du seul mécompte réel.

Toutefois, sans remanier toutes les prévisions formées au mois de février (ce qui n'offrirait aucune utilité réelle), il me paraît prudent et sage de réduire de 4,500,000 francs le chiffre porté comme recette brute probable du chemin de fer en 1877, soit à 85,000,000 francs.

La progression à obtenir l'année prochaine par toutes nos ressources réunies ne serait plus que de 2,222,000 francs.

L'évaluation totale serait, en conséquence, de 252,545,760 francs, chiffre qui, selon les probabilités, sera notablement dépassé, surtout s'il se produit quelque reprise des affaires.

Outre les recettes ordinaires, évaluées ainsi à . . . fr. 252,545,760 »  
le Budget présenté comprend des ressources extraordinaires  
pour un chiffre de . . . . . 5,400,000 »

ENSEMBLE. . . . fr. 255,945,760 »

Les Budgets des dépenses, y compris les amendements  
proposés, s'élèvent ensemble approximativement à . . . 250,204,575 »  
Ce qui donne un excédant des recettes présumées sur les

dépenses probables, de . . . . . fr. 5,741,187 »  
en y comprenant les ressources extraordinaires, et de 2,541,187 francs après  
les avoir déduites.

*Le Ministre des Finances,*  
J. MALOU.

